



PROGRESSIVES | PROGRESSISTES
FOR CLIMATE | POUR LE CLIMAT

DÉCLARATION DE PARIS DES LEADERS PROGRESSISTES POUR LA COP21

21 PROPOSITION PROGRESSISTES POUR LA COP21

Approuvée par la Présidence du PSE le 9 octobre
Pour adoption par les Leaders du PSE le 21 octobre à Paris

La communauté internationale aura une occasion unique de lutter contre les dangers des changements climatiques lors de la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques de Paris (COP21), organisée en décembre par François Hollande. Nous, Socialistes et Démocrates européens, demandons avec insistance qu'un accord ambitieux, dynamique et juridiquement contraignant soit conclu à la COP21 en vue de garantir à toutes et tous des moyens d'existence durables.

Les changements climatiques induits par l'homme représentent une menace urgente et potentiellement irréversible pour nos sociétés, la santé des êtres humains et les systèmes écologiques au niveau mondial. Le réchauffement climatique global ne menace pas seulement l'avenir de notre planète, mais est également une question de justice. Il affecte davantage les couches défavorisées que les autres.

Les personnes et communautés vulnérables dans tous les pays, quel que soit leur niveau de développement, paient le plus lourd tribut des risques climatiques. En Europe, les enfants, les pauvres et les personnes âgées sont les plus vulnérables et sont de plus en plus exposés aux conséquences des changements climatiques. Les pays les plus pauvres qui ont le moins contribué au réchauffement de l'atmosphère sont pourtant ceux qui sont le plus touchés par ses effets. C'est pourquoi l'Europe doit renforcer ses mesures d'adaptation aux changements climatiques et mettre en place une véritable coopération Nord-Sud pour en atténuer les effets et rendre l'adaptation à ceux-ci plus aisée.

Les changements climatiques soulèvent également une question de justice intergénérationnelle. Tout retard dans nos agissements s'avèrera socialement, économiquement et écologiquement plus coûteux pour la communauté internationale et les générations futures, notamment au niveau de leur façon de cohabiter avec les effets d'un réchauffement climatique global accru. Voilà pourquoi nous plaidons également avec force en faveur de l'adoption avant 2020 de mesures d'atténuation des risques climatiques et d'adaptation à ceux-ci.

Pour nous, Socialistes et Démocrates européens, la lutte commune contre les effets irrévoquables du changement climatique va dès lors de pair avec notre combat continu contre les injustices sociales en Europe et dans le monde.

Nous nous engageons à nous attaquer à la crise de l'environnement et aux inégalités sociales en organisant une transition juste vers un nouveau modèle économique durable et décarboné, qui améliorera la santé et le bien-être de nos citoyens. Nous favoriserons toutes les possibilités de création d'emplois verts et d'investissements verts.



FOUNDATION FOR EUROPEAN
PROGRESSIVIST STUDIES
FONDATION EUROPÉENNE
D'ÉTUDES PROGRESSISTES



Fondation
Jean Jaurès



PROGRESSIVES | PROGRESSISTES FOR CLIMATE | POUR LE CLIMAT

Nous devons parvenir de toute urgence à un cadre juridique post-Kyoto ambitieux à l'échelle internationale pour lutter contre les changements climatiques au-delà de 2020 afin de promouvoir et de permettre des actions efficaces contre le réchauffement global à la fois aux niveaux mondial, national, régional, et local et d'éviter les risques climatiques incontrôlables découlant du réchauffement global provoqué par l'homme.

Nous, Socialistes et Démocrates européens, faisons 21 propositions progressistes pour que la COP21 produise des résultats. Nous voulons que l'Union européenne reprenne sa position de leader dans la protection du climat et soit un médiateur fiable à Paris. Pour protéger les citoyens et l'environnement contre les conséquences de l'interférence humaine sur le système climatique, nous préconisons la signature à Paris d'un accord ambitieux contraignant pour toutes les parties et dynamique, afin de permettre des corrections vers le haut en vue de contenir le réchauffement climatique sous le seuil de 2 degrés Celsius. Nous souhaitons un accord qui soutienne les pays émergents et en développement dans leurs efforts pour contribuer de manière équitable à la lutte contre les changements irréversibles dus au changement climatique et pour s'adapter aux changements climatiques.

En tant que Socialistes et Démocrates européens, nous soutiendrons et œuvrerons main dans la main avec le gouvernement français dirigé par le Parti Socialiste dans tous ses efforts pour mettre l'action internationale contre les changements climatiques sur cette voie et pour faire à nouveau de l'Union européenne un leader crédible sur le terrain des actions en matière climatique.

Accord de Paris : contraignant, universel et dynamique

- 1 • Nous nous efforçons de parvenir à un accord international universel et contraignant, négocié et accepté par toutes les parties et qui s'impose à toutes les parties. Il devrait assigner à tous les pays des engagements quantifiables en termes d'atténuation des risques et viser à rallier diverses perspectives en vue d'accélérer les actions collectives. L'accord devrait entrer en vigueur dès qu'il aura été adopté par les pays représentant une large majorité des émissions globales et au plus tard en 2020.
- 2 • Nous demandons un accord sur le climat durable et dynamique incluant des mécanismes d'évaluation tous les cinq ans combinés à un mécanisme solide de renforcement continu des engagements nationaux et collectifs en ligne avec les dernières découvertes scientifiques et l'évolution des responsabilités et capacités. Un tel mécanisme devrait être fondé sur les principes de transparence, de participation et de responsabilité à l'aide de dispositions juridiques internationales régissant la surveillance, le reporting et la vérification des efforts de chacun en matière d'atténuation des risques climatiques, d'adaptation à ceux-ci et de financement, tels que stipulés dans l'accord de Paris. Les processus de surveillance, de reporting et de vérification devraient permettre la participation d'acteurs non étatiques et du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Nous appelons à la création d'une agence internationale indépendante dans le cadre de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques dont le rôle serait de veiller à la mise en œuvre effective des processus de surveillance, de reporting et de vérification et à leur évaluation selon des normes communes ou au moins comparables.



PROGRESSIVES | PROGRESSISTES FOR CLIMATE | POUR LE CLIMAT

- 3 • Étant donné que certains pays, groupes de personnes et collectivités sont déjà affectés par les effets des changements climatiques, les mesures d'adaptation à ceux-ci, les pertes et les dommages subis doivent constituer un pilier important du nouvel accord. Nous demandons à toutes les parties d'élaborer et de mettre en œuvre des mesures et des plans d'adaptation aux changements climatiques.
- 4 • Nous, Socialistes et Démocrates européens, encourageons toutes les parties à l'Accord de Paris à s'engager, conjointement et individuellement, à réduire progressivement les émissions de gaz à effet de serre occasionnées par l'homme, et à un objectif collectif de réduction des gaz à effet de serre dans la fourchette supérieure de 40-70% d'ici 2050 par rapport à 2010, comme cela est recommandé par le GIEC. Tous les pays devraient souscrire à l'objectif de contenir le réchauffement climatique global sous les 2 degrés Celsius par rapport au niveau de la période préindustrielle, et il conviendrait d'examiner la possibilité de limiter la hausse de la température du globe à une moyenne de 1,5 degré Celsius. Pour rendre crédible cet objectif de décarbonisation, chaque pays devrait élaborer des trajectoires nationales de décarbonisation qui conduisent à cet objectif, en commençant effectivement par l'élimination progressive des subventions aux combustibles fossiles et par un désinvestissement à l'échelle nationale des combustibles fossiles.
- 5 • L'Accord de Paris doit marquer un tournant et profondément changer la société et nos habitudes. Cela veut dire un nouveau mode de pensée qui reflète comment les ressources, la biodiversité et l'environnement peuvent être sauvegardés alors que la population augmente.

Union européenne : leader international sur le climat par l'exemple

- 6 • Pendant longtemps, nous avons fait campagne pour des politiques qui ont permis à l'UE de découpler avec succès le développement économique des émissions de gaz à effet de serre et de subir une profonde transition vers une économie plus durable et zéro-carbone, basée sur des sources d'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique, qui dégage de nouveaux potentiels en termes de croissance, d'activités et d'emploi tout en réduisant la dépendance par rapport aux importations d'énergie. L'UE peut et doit dès lors agir à la COP21 en tant que modèle et leader, en parlant d'une seule voix et en restant unie, afin d'avancer vers la conclusion d'un accord international.
- 7 • Pour que l'UE demeure un chef de file crédible et un médiateur dans les négociations internationales sur le changement climatique, nous continuerons à nous efforcer d'aligner toutes les politiques et cadres réglementaires nationaux et de l'UE sur les objectifs de changement climatique, afin de rendre les actions climatiques plus efficaces et de donner des signaux aux investisseurs pour susciter l'innovation et des investissements à faible intensité de carbone. Nous nous efforçons également d'aligner les politiques internationales, les cadres réglementaires internationaux et les institutions internationales sur ces objectifs. L'UE devrait redoubler d'efforts pour empêcher la déforestation dans le monde. Les politiques agricoles européennes et des Etats membres doivent lutter contre le gaspillage alimentaire, les transports avec une empreinte carbone forte, et promouvoir la production et la consommation locales.
- 8 • Pour conserver sa position de précurseur dans l'action climatique, nous demandons instamment à l'UE de considérer son objectif climatique pour 2030 comme un objectif minimal. Après la COP21, l'UE devrait relever ses propres objectifs actuels de réduction de gaz à effet de serre à l'horizon 2030 d'au moins 40% par rapport à 1990, ainsi que ses objectifs en matière d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique.



PROGRESSIVES FOR CLIMATE | **PROGRESSISTES POUR LE CLIMAT**

- 9 •** Nous, Socialistes et Démocrates européens, œuvrons à l'avènement d'une Union européenne de l'énergie progressiste qui favorise la transition rapide et équitable vers une économie durable et décarbonée, fondée sur des objectifs contraignants en termes de sources d'énergie renouvelable, d'efficacité énergétique et de réduction de la consommation d'énergie. Nous supprimerons effectivement de façon progressive l'utilisation des combustibles fossiles et de tous subsides nocifs pour l'environnement d'ici 2020. Transformer l'Europe en une économie circulaire qui empêche le gaspillage des ressources et qui les réutilise contribuera à cet objectif.
- 10 •** Nous appelons à une réforme ambitieuse du système européen d'échange de quotas d'émission pour faire de cet instrument l'un des principaux piliers de la politique climatique post-2020 de l'Europe. Une réforme du système d'échange de quotas d'émission devrait aborder les fuites de carbone, aider les industries à forte consommation énergétique à opter pour un modèle de production à faible intensité de carbone et promouvoir directement et indirectement la recherche et l'innovation dans le domaine des technologies à faible intensité de carbone. Un système d'échange de quotas d'émission plus stable et efficace encouragera les investissements à long terme dans les industries vertes et inspirera d'autres régions de la planète à introduire à leur tour des mécanismes rentables similaires comme moteurs d'une décarbonisation progressive et durable de leurs économies. En plus de ce système d'échange de quotas d'émission et afin de garantir cette décarbonisation, nous appelons à la mise en place d'un système européen de fiscalité du carbone qui fixe le prix du carbone à plus de 50 € la tonne à l'horizon 2020 et à 100 € la tonne d'ici 2030. Ces mesures devraient s'accompagner d'outils non basés sur le marché, tels que des normes, des règles et réglementations publiques, des politiques industrielles adaptées, des investissements publics et autres incitants.
- 11 •** Alors que l'Accord de Paris sera effectif après 2020, nous incitons vivement les États membres de l'UE à ratifier rapidement la deuxième période d'engagement du protocole de Kyoto pour faciliter l'entrée en vigueur de l'Amendement de Doha au protocole de Kyoto afin d'intensifier les ambitions climatiques pré-2020. Cela enverrait un signal fort quant à l'engagement de l'UE et de ses États membres en faveur d'un régime multilatéral fondé sur des règles pour lutter contre les changements climatiques au niveau international.
- 12 •** Nous allons promouvoir au sein de l'UE des politiques qui prouveront au monde que la protection du climat et le développement social vont de pair. En mobilisant le Fonds européen pour les investissements stratégiques, nous favoriserons les possibilités de création d'emplois verts offertes par la transition à faible intensité de carbone. Nous investirons en coopération étroite avec les partenaires sociaux dans la formation professionnelle pour organiser une transition juste en soutien à ceux dont l'emploi est menacé, par exemple dans les secteurs des combustibles fossiles, agricole ou touristique, afin qu'ils trouvent un emploi dans les industries à faible intensité de carbone. Grâce à l'examen des législations dans le domaine de l'énergie, nous lutterons contre la pauvreté énergétique et démontrerons que l'énergie propre et sûre est à la portée de tout le monde. Nous veillerons à ce que la protection des groupes vulnérables, tels que les enfants, les personnes handicapées, les personnes âgées, les malades et les personnes à faibles revenus, soit prise en compte dans les mesures d'adaptation aux changements climatiques et dans les plans d'urgence en cas de situations météorologiques extrêmes. Nous devons investir pour promouvoir la participation des femmes aux emplois verts. Cela doit contribuer à notre lutte contre les inégalités, telles que les inégalités au niveau des rémunérations et de l'accès à l'éducation et à l'emploi.



PROGRESSIVES | PROGRESSISTES
FOR CLIMATE | POUR LE CLIMAT

Financement climatique : promotion d'un investissement global en faveur d'économies à faible intensité de carbone résistantes

- 13 •** L'UE et ses États membres devraient se mettre d'accord sur une feuille de route, et la mettre en œuvre, en vue d'accroître à l'échelle internationale les financements climatiques prévisibles, nouveaux et supplémentaires pour la période allant jusqu'en 2020 et au-delà. L'UE doit apporter sa quote-part annuelle de 100 milliards de dollars d'ici 2020 dans le cadre du Fonds vert pour le climat, en ligne avec les engagements existants. Cette somme proviendra d'une grande variété de sources, tant publiques que privées, tant bilatérales que multilatérales, y compris de sources de financement alternatives. L'UE doit également participer à la mise en place d'un mécanisme visant à faciliter la transparence et la surveillance.
- 14 •** Les banques de développement, y compris la Banque Européenne d'Investissement et les banques d'investissement nationales, devraient développer des feuilles de route en matière d'investissements climatiques, tout en excluant le soutien financier aux combustibles fossiles et en précisant comment elles comptent contribuer à la réalisation de l'objectif de non-dépassement de la limite de 2 degrés Celsius qui aura été arrêtée par la communauté internationale. Leurs interventions devraient être supervisées par des banques de développement multilatérales, régionales et bilatérales. Un mécanisme international de taxe sur les transactions financières peut aussi financer l'action climatique et le développement durable.
- 15 •** Afin de fixer un incitant global visant à décarboniser les économies et à décourager les fuites de carbone, nous appelons toutes les parties à mettre en place des mécanismes de tarification du carbone, que ce soit par le biais de mécanismes de plafonnement et d'échange, de systèmes de taxation ou par une combinaison des deux, et à établir des prix du carbone équitables au niveau mondial afin d'assurer une égalité de traitement générale pour les industries exportatrices sur le marché mondial. De tels mécanismes devraient également générer des revenus supplémentaires susceptibles d'être réinvestis dans des mesures d'atténuation des risques climatiques et d'adaptation à ceux-ci.
- 16 •** Les acteurs financiers devraient réorienter leurs flux d'investissement afin d'assurer une réelle transition vers une économie à faible intensité de carbone. Au moins 10% des portefeuilles traditionnels devraient être consacrés à des projets d'économie verte à l'horizon 2020. En ce qui concerne les fonds d'investissement publics, il y aurait lieu de considérer des objectifs plus élevés. L'UE a besoin de réglementations financières visant cet objectif, notamment en adoptant des règles sur la manière de fournir et d'évaluer des informations transparentes relatives à l'exposition des investissements financiers au critère de l'intensité en carbone et aux risques climatiques. Les agences de notation des crédits devraient mieux prendre en compte les risques liés aux actifs gelés à haute intensité en carbone.

Coopération Nord-Sud : une solidarité à l'échelle mondiale pour protéger les populations contre les risques climatiques

- 17 •** L'impact du changement climatique sur les communautés pauvres et vulnérables est indéniable. Nous nous félicitons de l'adoption d'un objectif de développement durable spécifique lié aux changements climatiques dans le cadre de l'agenda des Nations Unies post-2015. Nous œuvrerons en faveur d'une politique de coopération au développement de l'UE qui reconnaisse pleinement les risques que représentent les changements climatiques pour le développement



PROGRESSIVES | PROGRESSISTES FOR CLIMATE | POUR LE CLIMAT

et l'éradication de la pauvreté et qui aide les pays en développement à prévenir ces dangers. Nous allons promouvoir la mise en application de l'entièreté des objectifs de l'Agenda 2030 pour le développement durable. Le statut légal des réfugiés climatiques et leur droit à la protection doivent également être discutés dans le cadre de la Convention de Genève.

- 18 • Un nouveau modèle économique est possible. Nous croyons que la croissance économique, la réduction de la pauvreté, le développement durable et la lutte contre le réchauffement climatique peuvent et doivent être réalisés ensemble. Assurer aux femmes et aux hommes un accès équitable au développement durable nécessitera un renforcement des moyens d'exécution afin d'aider les pays les plus vulnérables à s'adapter aux changements climatiques et à vivre avec des manquements et des dommages causés par les effets du réchauffement climatique. C'est pourquoi nous appelons à une plus grande solidarité financière et technologique, en ce compris la priorité à l'émancipation économique des femmes.
- 19 • L'Accord de Paris devrait stipuler et veiller à ce que l'action climatique utilise des approches fondées sur le traitement équitable des genres, participatives et basées sur les droits de chacun, et s'attaque aux impacts climatiques, en particulier pour soutenir les personnes et collectivités pauvres et vulnérables. Nous ambitionnons une politique de coopération au développement de l'UE incluant de telles approches.

Participation des parties prenantes : engagement des partenaires de l'action climatique au-delà des seuls gouvernements

- 20 • Notre combat pour une société plus durable commence à l'échelon local. Le savoir-faire local, conjugué à la capacité d'innovation et la créativité, ainsi que la confiance et la proximité des personnes à ce niveau, peuvent favoriser un climat propice au changement. Nous nous félicitons dès lors des initiatives prises par des milliers de villes en Europe – telles que la Convention des Maires, ou la déclaration faite par quelques-unes des plus grandes villes d'Europe, avec à leur tête la maire de Paris Anne Hidalgo (Parti Socialiste) de vouloir abandonner les industries et services à haute intensité de carbone – et dans le monde pour mettre en place des politiques climatiques ambitieuses. Nous voulons que les maires et les élus locaux soient entendus tout au long du processus de la COP21. Nous, Socialistes et Démocrates européens, soutenons fermement les efforts de la Convention des Maires pour rendre les collectivités plus durables et capables de résister aux changements climatiques et nous nous battons en faveur d'un agenda d'investissements qui puisse soutenir les villes et les régions dans ces efforts.
- 21 • Nous appelons tous les acteurs publics, du niveau local au niveau national, à adhérer à un plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour la période 2015-2020, impliquant les citoyens, la société civile, les syndicats, les organisations non gouvernementales, les universités et les entreprises. Compte tenu des avantages économiques découlant d'une mise en œuvre rapide de politiques à faible intensité de carbone, nous encourageons également ces acteurs à fixer un objectif de réduction des émissions pour cette période. Nous appuyons le Plan d'Action Lima-Paris qui constitue une bonne plateforme pour permettre aux acteurs non étatiques de soumettre leurs engagements en matière de protection climatique.

À Paris ainsi que dans la perspective de la conférence, nous Socialistes et Démocrates européens, indiquerons clairement que la planète approche dangereusement du point de non-retour en ce qui concerne le réchauffement climatique et qu'il est urgent de convertir les intentions en actions. Nous





PROGRESSIVES | PROGRESSISTES
FOR CLIMATE | POUR LE CLIMAT

voulons un accord qui engage tous les pays à partager équitablement les efforts pour respecter l'objectif des deux degrés au cours du temps.

Tout d'abord, la COP21 visera à prévenir les effets environnementaux, sociaux et économiques destructeurs de la hausse de la température mondiale. Mais elle démontrera également si nous, en tant qu'êtres humains, sommes capables ensemble et solidairement de résoudre les plus grands problèmes provoqués par l'homme. La COP21 sera dès lors un succès si elle parvient à renforcer la crédibilité et l'influence du système multilatéral dans le contexte des changements géopolitiques à grande échelle. Cela signifie que l'UE est obligée, à travers la France, d'intervenir à la COP21 en médiateur constructif et en leader, autrement dit en partenaire fiable digne de confiance quant au respect de ses promesses.

Nous, Socialistes et Démocrates européens, sommes prêts à jouer notre rôle pour maintenir l'UE sur cette voie et pour rendre le monde écologiquement et socialement plus durable.



FOUNDATION FOR EUROPEAN
PROGRESSIVIST STUDIES
FONDATION EUROPÉENNE
D'ÉTUDES PROGRESSISTES



Fondation
Jean Jaurès